

DOSSIER RÉFORME TERRITORIALE

3 lois, 13 régions, 14 métropoles

Le dernier des trois volets de la réforme territoriale, a été promulgué le 7 août 2015, à la fin d'un parcours particulièrement chaotique, trois ans après l'engagement du candidat Hollande à une « nouvelle étape de décentralisation ».

Trois lois :

la loi **MAPTAM** (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles), qui pour l'essentiel consacre le fait métropolitain,

la loi relative à la **délimitation des régions** et au calendrier des élections départementales et régionales (loi n° 2015-29 du 16/1/2015).

la loi **NOTRe** (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a pour objet la répartition des compétences entre collectivités (loi du 7 août 2015)

L'ensemble fait des régions d'une part, des métropoles ou des intercommunalités d'autre part, les échelons essentiels. Les lois votées permettent aussi, par le biais de contractualisations, de faire varier dans l'espace et dans le temps les compétences des collectivités territoriales (voir article sur les compétences).

L'objectif politique a toujours été clair :

- réduire les dépenses publiques et y faire participer les

collectivités territoriales,

- affaiblir l'État, son rôle stratégique et protecteur s'effaçant de plus en plus face au marché et à ses règles,
- insérer les collectivités locales dans une logique de compétition cependant, soumis à des pressions contradictoires des élus locaux, les changements de pied incessants du gouvernement ont contribué à rendre illisible une réforme dont les citoyens ont été tenus à l'écart.

L'architecture ne réduira pas le « millefeuille », mais elle organise la concurrence entre et au sein des territoires, ce qui est d'autant plus grave que les engagements du candidat Hollande, concernant la réforme de la fiscalité locale et la mise en place « d'une véritable péréquation » sont, eux, passés aux oubliettes.

Le besoin de créer des solidarités nouvelles entre les territoires, de définir un maillage permettant à la fois le développement des services publics et une certaine proximité, mais aussi résistant à la concurrence et aux clientélismes, aurait dû être l'axe fort d'une telle réforme !

Permettre l'intervention des citoyens à leur juste place est aussi un enjeu à côté duquel la réforme est totalement passée !

Marylise LEBRANCHU, André VALLINI

(Gouvernement)

« Avec des communes préservées comme collectivités locales de proximité, des intercommunalités qui montent en puissance pour améliorer l'offre de **services au public**, des départements centrés sur la solidarité sociale et territoriale, et des régions renforcées pour l'aménagement du territoire, le développement économique et la mobilité, **les territoires sont désormais en ordre de bataille pour prendre toute leur part au retour de la croissance, participer au redressement de notre pays et accompagner nos concitoyens** ».

Christine PIRES BEAUNE (Courrier aux élus)

« Il ne s'agit pas de dessiner des territoires, en fonction de telle ou telle majorité politique ou de tel ou tel élu en place, mais bien de définir un espace de vie cohérent et dynamique pour les vingt prochaines années. J'invite l'ensemble des élus locaux à prendre part à cette réflexion, qui va engager nos territoires et leurs populations ».

André CHASSAIGNE (Interview 27/5/15)

« La fusion précipitée des régions n'avait qu'un objectif : réduire la dépense publique et concentrer les pouvoirs et les richesses dans un souci de rentabilité financière et d'adaptation au dogme de la « compétitivité » des territoires... Les promoteurs de ce charcutage territorial entendent ainsi couper massivement dans l'emploi public, avec, nous concernant, une recentralisation des services dans la métropole lyonnaise et une mobilité imposée pour des centaines de fonctionnaires d'État et territoriaux ».

Pierre POMMAREL (Groupe EELV au conseil régional d'Auvergne)

« Les territoires ont besoin de coopération et de solidarité... Sous la coupe du gouvernement vous avalez sans broncher la compétition qui fragilisera finalement les territoires les plus vulnérables. Les citoyens et les porteurs de projet souhaitent de la proximité et de la réactivité, celles des élus, des administrations. Vous préparez à l'inverse l'éloignement, la centralisation des

**Ce qu'ils en disent !
Et vous ?
Venez vous exprimer
Samedi 7 novembre à
Miremont 9h30 à 16h**

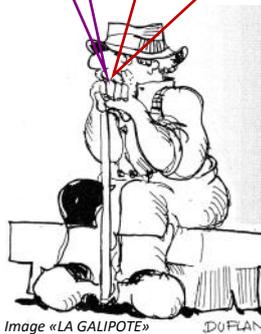


Image « LA GALIPOTE »

